

L 167

ENS de Lyon  
Concours Littéraire

SESSION 2022

**SPÉCIALITÉ GÉOGRAPHIE**

---

SUJET

---

Durée : 3 heures

---

*Sans atlas*

*L'usage de la calculatrice est interdit*

Sans feuille de papier calque.

Extrait au 1/25 000 du SCAN 25 édition 2021 (Sète).

Document d'accompagnement : extrait au 1/100 000 du SCAN 100 édition 2020 et photographies aériennes de Sète.

En vous aidant du document d'accompagnement, commentez l'extrait du SCAN 25.

**Tournez la page S.V.P.**





Photographies aériennes de Sète :

- en haut, cliché pris depuis le nord-ouest (source : <https://www.agglopoile.fr>, site consulté en janvier 2022)

- en bas, cliché pris depuis le sud (source : *Midi Libre*, septembre 2021)



## Légende du SCAN 25

Autoroute : péages, aires de services, de repos		Itinéraire balisé (GR, autre sentier)	
Route à deux chaussées séparées		Passage délicat. Piste équestre	
Route de bonne viabilité		Itinéraire de ski de randonnée ou de raid	
Route de moyenne viabilité		Remontée mécanique en service en été	
Route étroite régulièrement entretenue		Limite de zone réglementée	
Route irrégulièrement entretenue. Chemin d'exploitation. Sentier		Refuge ou gîte d'étape gardé, non gardé. Abri	
Tunnel routier. Dalle de protection. Passage à niveau		Camping. Centre équestre. Site d'escalade équipé	
Route en remblai, en déblai. Route en construction		Aire de détente. Golf. Aire de départ de vol libre	
Lévy de terre. Clôture. Haie, rangées d'arbres		Centre de ski de fond. Port de plaisance. Sports nautiques	
Chemin de fer à 1 voie, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée		Canot-kayak (point de mise à l'eau). Baignade	
Gare ou point d'arrêt ouverts au trafic voyageurs. Voie étroite		Station classée	
Ligne de transport d'énergie électrique. Téléphérique. Remontée mécanique		Ville d'art. Station thermique, verte, de sports d'hiver, balnéaire	
Population en milliers d'habitants. Limite d'État, borne frontière		Agglomération touristique, centre d'activité, site ou détail remarquable	
Limite de chef-lieu de département, d'arrondissement		Édifice remarquable. Curiosité. Information touristique	
Limite de chef-lieu de canton, de commune		Voie interdite aux véhicules à moteur. Aire de stationnement	
Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir			
Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel			
Édifice religieux : chrétien, synagogue, mosquée. Calvaire, Monument. Cimetière			
Construction technique. Silo. Réservoir d'hydrocarbure. Éolienne			
Point géodésique du Réseau de Base Français. Point de vue. Fort. Casemate			
Mairie, hôtel de ville. Bâtiment ordinaire			
Bâtiment agricole, industriel ou commercial. Serre. Établissement hospitalier			
Terrain de sport. Tennis			
Tour isolée. Excavation souterraine. Habitation troglodytique. Ruines			
Pont. Passerelle. Gué. Bac : autos, piétons			
Source, fontaine. Citerne, lavoir, bassin. Château d'eau. Réservoir			
Cascade. Barrage			
Cours d'eau temporaires. Phare. Feu. Balise			
Canal. Écluse			
Courbes de niveau, équidistance 20m. Dépression. Talus			
Bloc rocheux isolé. Arbre remarquable			
Bois			
Forêt fermée de conifères			
Forêt fermée de feuillus			
Forêt fermée mixte			
Forêt ouverte			
Lande ligneuse			
Peupleraie			
Vergers			
Vigne			

L'équidistance des courbes de niveau varie en fonction du relief : 5 mètres en plaine, 10 mètres en montagne. Certaines cartes peuvent combiner les 2 équidistances (5m et 10m).

Système géodésique IGF83. Ellipsoïde IAG-GRS80. Projection conique conforme de Lambert (Lambert-93).

Origine des altitudes : Systèmes NGF-IGN69 pour la France métropolitaine et NGF-IGN76 pour la Corse.

L'échelle de latitudes et longitudes en degrés (longitudes référées au méridien international) :

- en noir, aux latitudes et longitudes en degrés (longitudes référées au méridien international).
- en noir, en regard des amorces de la même couleur, aux coordonnées Lambert-93.
- en bleu, en regard du quadrillage de la même couleur, aux coordonnées UTM (m de fuseaux dans les angles de la carte).

Le nord géographique est matérialisé sur cette carte par des méridiens espacés de 5° en longitude. La déclinaison magnétique (angle entre le nord magnétique et le nord géographique), au centre de la feuille, est de 0°32' vers l'Ouest au 1er janvier 2017. Sa variation annuelle est de 7,3' vers l'Est.

**Attention.** La planche au format A2 procède de l'assemblage de plusieurs dalles cartographiques de l'IGN. De légers décalages peuvent apparaître. Certains figurés (d'importance mineure) peuvent varier d'une partie à l'autre de la planche et différer légèrement de ceux qui sont indiqués dans la légende.